Le mouvement des indicateurs sociaux

BLOC INDICATEURS

Le mouvement des indicateurs sociaux

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

L'intérêt pour les indicateurs sociaux s'est d'abord manifesté aux États-Unis dans les années 1960. À cette époque, on voulait dégager des statistiques ou des repères qui permettraient de mettre en valeur certains objectifs « non économiques » des activités économiques. Par la suite, de plus en plus d'institutions internationales ont admis que le progrès technologique et la croissance économique n'entraînaient pas automatiquement la croissance ou la richesse sociale.

Le concept de développement durable s'est ainsi imposé graduellement, dans un monde bouleversé par des changements environnementaux, sociaux et humains considérables menaçant la survie même de l'espèce humaine. Dans certains pays, on a vu apparaître des réseaux de « communautés durables ou viables ». Par exemple, au Québec, il existe depuis plus de dix ans un réseau de « villes et villages en santé[1] ».

Ainsi, les indicateurs économiques « traditionnels » ou « classiques » permettent mal de montrer ou d'évaluer les dimensions sociales et environnementales des activités économiques. De plus, ce qui est réputé créateur de richesse peut aussi constituer un facteur d'appauvrissement social et écologique. Par exemple, plusieurs activités économiques ont des coûts sociaux comme la pauvreté ou le chômage ainsi que des coûts environnementaux comme la déforestation ou la contamination des eaux.

Enfin, ce que les gens nomment « qualité de vie » dépasse largement l'accumulation d'argent ou la consommation de biens. Le confort matériel n'entraîne pas automatiquement un sentiment de sécurité ou le respect des autres ! Il faut donc trouver d'autres repères pour illustrer les multiples dimensions de la qualité de vie et pouvoir mesurer l'ensemble des coûts, des impacts et des effets des activités économiques.

Dans un tel contexte, les indicateurs sociaux s'avèrent un outil d'accompagnement pour les groupes de citoyennes cherchant à rétablir ou à maintenir la qualité de vie et le tissu social de leurs milieux. De tels indicateurs prennent en compte la qualité de vie personnelle et sociale, la qualité de l'environnement, les conditions de vie, l'espérance de vie, l'accès aux ressources en santé et en éducation, l'accès à la culture, la contribution bénévole à l'activité économique, la contribution sociale du secteur communautaire, etc. Les indicateurs sociaux et communautaires peuvent s'avérer fort utiles, par exemple dans le cadre d'une stratégie de développement durable, ou encore d'une action visant la reconnaissance du travail des femmes dans leurs communautés.

La recherche réalisée par Louise Toupin pour le compte de Relais-femmes présente des méthodes de définition et d'évaluation des indicateurs qui sont issues du courant des indicateurs communautaires. Cette approche mise principalement sur la participation des citoyen*nes* à la définition des objectifs et des mesures de la qualité de vie et du bien-être de leur communauté. Les citoyen*nes* « ordinaires » y sont considérées comme des expertes. De plus, les indicateurs communautaires ainsi dégagés sont souvent plus appropriés pour faire valoir la rentabilité sociale des activités menées ou réalisées par les groupes de femmes, communautaires, bénévoles ou citoyens.

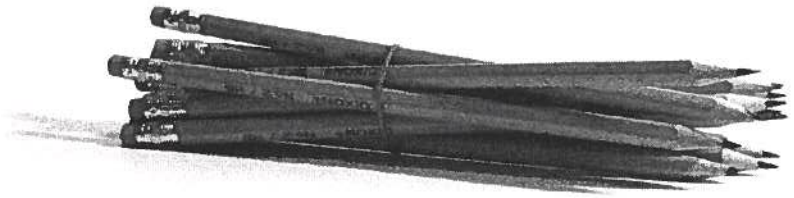

1- À compter des années 80, plusieurs villes et villages du Québec se sont engagés à rehausser la qualité de vie et de santé de leurs citoyen*nes*. Pour en savoir plus sur le réseau québécois des « Villes et villages en santé » et pour trouver de la documentation sur les indicateurs sociaux, vous pouvez consulter le site Internet suivant : http://www.rqvvs.qc.ca/reseau/intro.htm

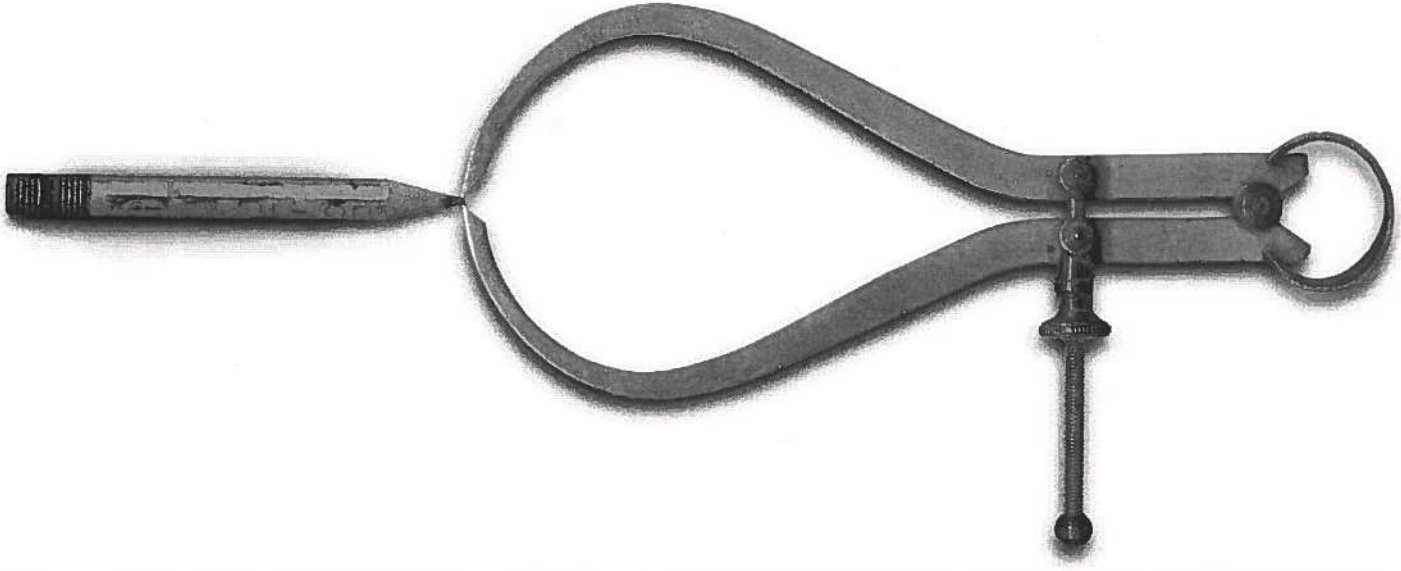

BLOC INDICATEURS

Le mouvement des indicateurs communautaires

L'ACCÈS

LA QUALITÉ

LA DÉMOCRATIE

LE TEMPS

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Le « mouvement » des indicateurs communautaires se distingue d'autres courants d'indicateurs, car il mise sur la participation des citoyennes à la définition des objectifs et des mesures de la qualité de vie et du bien-être de leur communauté.

L'élaboration collective d'indicateurs communautaires permet de poser un regard global sur la qualité de vie des personnes, des réseaux sociaux et des collectivités, et par le fait même sur la qualité du tissu social.

Dans cette optique, l'activité économique n'est pas la seule ou la principale dimension du développement ou de la croissance. On accorde autant d'importance aux dimensions humaine, citoyenne, sociale, culturelle et environnementale.

L'option « indicateurs communautaires » n'est donc pas neutre. Elle suppose notamment de considérer les enjeux liés à l'accès, à la qualité, à la démocratie et au temps, et ce, en partant du bas de l'échelle et non pas du haut.

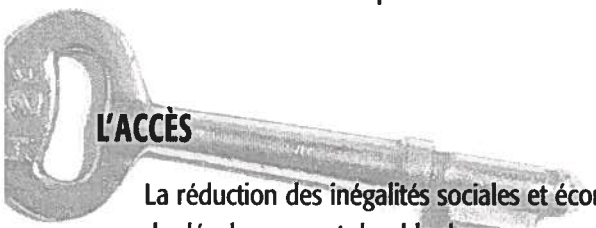

L'ACCÈS

La réduction des inégalités sociales et économiques est au cœur du développement durable des communautés et de la qualité de vie des personnes. Cela implique notamment un accès à des produits, des ressources, des services et des infrastructures destinés à améliorer les conditions de vie, de santé et de travail des personnes, des familles et des groupes désavantagés ou appauvris.

LA QUALITÉ

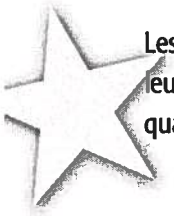

Les modes de vie fondés sur la surconsommation de biens ou leur gaspillage peuvent avoir des impacts défavorables sur la qualité du milieu de vie et des liens sociaux ainsi que sur la santé des gens. Les produits de masse sont parfois moins coûteux, mais sont-ils toujours essentiels, durables, nutritifs, utiles ou sécuritaires? Que penser également de la qualité des conditions de travail des employées dans les organismes, les entreprises et les usines qui fabriquent les produits ou offrent les services?

LA DÉMOCRATIE

Le développement pensé, défini et évalué par quelques expertes, dirigeantes ou actionnaires éloignées des réalités du plus grand nombre mène souvent à des résultats inadéquats, voire même dommageables. Définir en quoi consiste la qualité de vie pour toutes et déterminer les indicateurs de cette qualité de vie supposent un processus démocratique participatif. Pour ce faire, il faut convier un grand nombre de femmes et d'hommes de différentes conditions à discuter, à négocier et à définir collectivement des indicateurs de qualité de vie, de rentabilité sociale ou de développement durable.

LE TEMPS

Les indicateurs communautaires sont souvent formulés comme des objectifs à long terme. Ils reflètent les idéaux et les aspirations de la population, par exemple la sécurité et la santé. L'élaboration d'indicateurs doit prendre en compte le temps nécessaire pour réaliser les objectifs visés, à plus forte raison si le changement souhaité exige des actions sur plusieurs plans. Par exemple, les citoyennes d'un territoire où la pollution de l'air est très élevée choisissent « l'air pur » comme indicateur de qualité de vie. Pour atteindre cet objectif, il faudra plusieurs années. Il importe alors de fixer des étapes graduelles réalisables à intervalles réguliers ou des repères à court et à moyen terme pour mesurer le changement au fur et à mesure qu'il s'effectue.

Les indicateurs communautaires de qualité de vie élaborés par les citoyen*nes* d'une communauté peuvent être un outil de base permettant d'évaluer les contributions ainsi que les impacts d'une entreprise ou d'un organisme dans un milieu.

Cependant, si des entreprises ou des collectivités utilisent des grilles d'indicateurs communautaires pour évaluer la rentabilité sociale de projets et d'initiatives, cela ne peut pas en soi transformer les méthodes classiques d'évaluation de la richesse.

Des changements devront aussi être effectués sur le plan macroéconomique. Par exemple, on pourrait s'allier avec d'autres groupes et collectifs pour revendiquer une autre méthode de calcul du produit intérieur brut, une méthode qui prendrait en compte la valeur positive des activités non monétisées et non marchandes (profit social, culturel, etc.) de même que la valeur négative des activités monétisées et marchandes (dette sociale, culturelle, etc.). La balance commerciale d'un pays n'équivaut pas toujours au bilan social et environnemental.

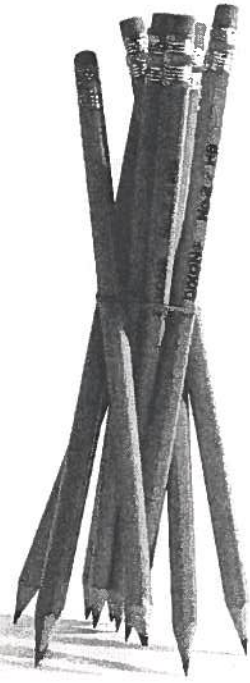

Un processus participatif et démocratique pour élaborer des indicateurs communautaires

BLOC INDICATEURS

Un processus participatif et démocratique pour élaborer des indicateurs communautaires

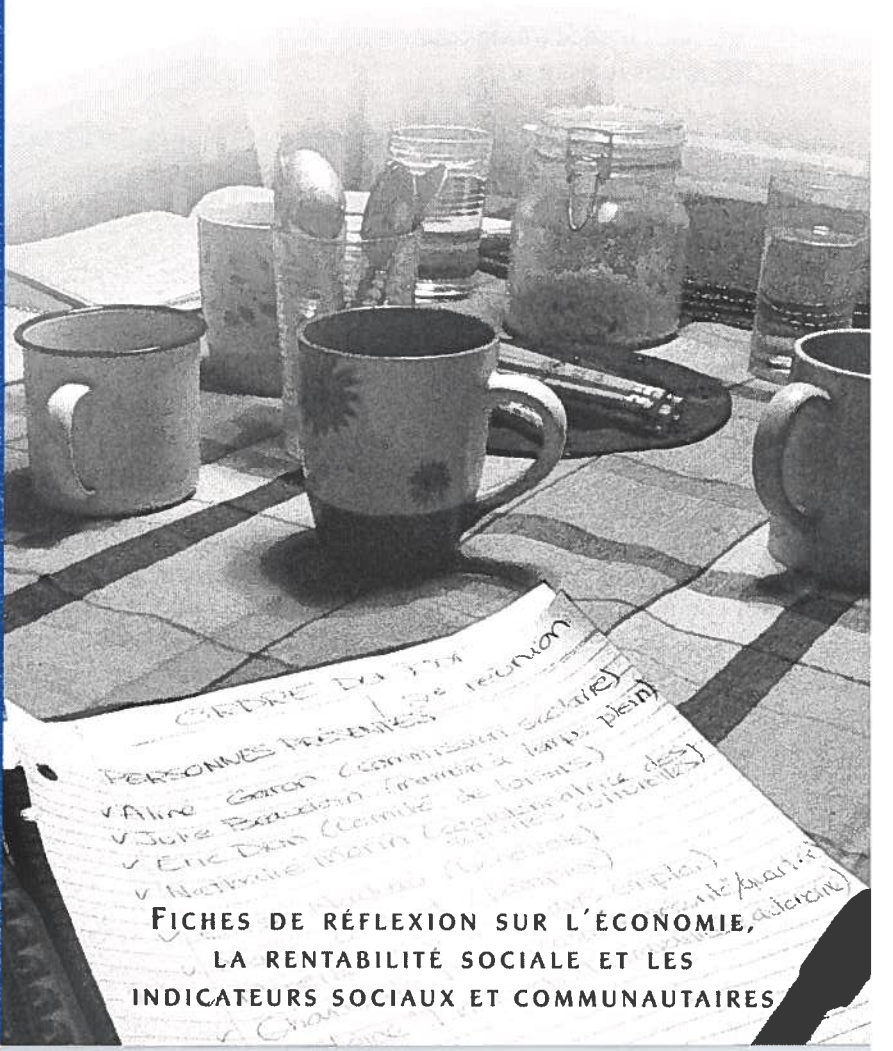

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Selon l'approche des indicateurs communautaires, les citoyen*nes* « ordinaires » sont des expertes en ce qui concerne la qualité de vie dans leur milieu ; le cercle des décideures n'est donc pas restreint aux élues ou aux élites.

Les indicateurs communautaires doivent refléter les préoccupations d'une grande majorité de citoyen*nes* habitant sur un même territoire. Définir la qualité de vie pour toutes au moyen d'une série d'indicateurs exige une vision complexe des personnes, des groupes et des situations qui existent dans la communauté. Ainsi, les expériences et les aspirations plurielles des personnes et des collectivités doivent être entendues et reconnues dans le cadre du processus d'élaboration des indicateurs.

La participation directe des citoyen*nes* est prévue tant à l'étape de l'orientation, de la définition et de la décision au sujet des indicateurs qu'à celle de l'évaluation des résultats ou des impacts au bout de quelques années.

Même si la démocratie est un principe souvent valorisé et défendu par les élues et les décideures, la participation directe au pouvoir sur une base régulière est souvent restreinte à un petit nombre de représentantes de la population ou de groupes d'intérêt. Dans un processus d'élaboration d'indicateurs communautaires, il importe d'élargir ce cadre habituel.

L'un des enjeux démocratiques de ce processus est d'assurer une participation égale des femmes. En effet, malgré le droit reconnu à l'égalité des femmes au Québec et au Canada, plusieurs barrières sexistes persistent encore aujourd'hui et font obstacle à l'égalité concrète d'un grand nombre d'entre elles.

La promotion de la participation des personnes appartenant aux groupes marginalisés de la communauté et le soutien concret à cette participation constituent un autre défi démocratique à relever. Qu'entend-on par groupes marginalisés ? On parle ici des gens qui subissent de la discrimination ou qui éprouvent des difficultés liées à la pauvreté, à l'immigration, au racisme, à l'âge, à l'orientation sexuelle, etc.

Par conséquent, on doit s'assurer que des femmes et des hommes de conditions diverses occupent une place centrale dans le processus décisionnel menant à l'élaboration et à l'évaluation des indicateurs communautaires.

En partageant le pouvoir décisionnel avec celles et ceux qui n'y ont pas — ou qui y ont peu souvent — accès, ou qui n'ont pas — ou si peu — bénéficié des impacts du développement, on pourra profiter de savoirs méconnus, par exemple apprendre comment ces personnes sont arrivées à créer ou à maintenir une qualité de vie au quotidien pour leurs proches dans des circonstances défavorables. Le processus sera nécessairement plus long, mais les résultats seront plus riches, plus durables, les indicateurs finalement choisis ayant fait l'objet d'une large et forte adhésion.

L'ÉLABORATION DES INDICATEURS COMMUNAUTAIRES : UN PROCESSUS PARTICIPATIF ET DÉMOCRATIQUE EN SIX ÉTAPES

Première étape

Former un groupe de travail composé de gens représentant le plus grand nombre possible de secteurs, de groupes et de catégories de la population, y compris les groupes habituellement exclus des processus décisionnels (femmes, jeunes, personnes âgées, sans-emploi, personnes immigrantes, etc.).

Organiser une première rencontre pour clarifier les objectifs.

Note : à cette étape, il faut s'assurer d'avoir la participation de porte-parole ou de représentantes provenant d'organismes de secteurs variés. Il importe que ces personnes soient membres en règle d'organismes reconnus dans la communauté, y compris les groupes plus « critiques » à l'égard des décideures ou des partenaires. Il est préférable d'éviter les porte-parole autoproclamées qui ne sont pas réellement tenues de rendre des comptes aux membres de l'organisation dont ils ou elles se réclament.

Deuxième étape

S'entendre sur les enjeux, les problématiques.

Déterminer les valeurs communes et établir une vision commune (par exemple, selon une formule d'atelier de vision stratégique).

Établir les préoccupations partagées par le plus grand nombre de participantes.

Troisième étape

Choisir des indicateurs à partir des préoccupations communes.

S'inspirer ou se référer à des listes d'indicateurs sociaux et communautaires déjà existantes.

Élaborer une première proposition d'indicateurs souhaités (une liste d'indicateurs en fonction de chaque préoccupation commune).

Note : les listes d'indicateurs sociaux ou communautaires élaborés par d'autres organismes ou par d'autres communautés peuvent servir de référence ou d'inspiration aux participantes. Cependant, l'adoption d'une liste ou d'une grille d'indicateurs élaborés ailleurs pourrait démobiliser les participantes, à plus forte raison si les besoins et les aspirations exprimés par ces dernières ne s'y retrouvent pas ou y sont marginalisés.

Quatrième étape

Traduire les indicateurs souhaités en indicateurs plus tangibles, mesurables (selon les données disponibles et accessibles dans le milieu).

Si les données n'existent pas, trouver des moyens pour obtenir ces données, ou reformuler l'indicateur souhaité.

Note : il arrive fréquemment que l'information et les statistiques ne soient pas différenciées selon le sexe, l'âge et l'appartenance ethnoculturelle. Ces données en apparence « neutres » ou homogènes ont souvent le défaut de masquer des réalités précises qui mériteraient une attention beaucoup plus importante. Il importe donc d'adopter des méthodes de collecte de données ainsi que des méthodes d'évaluation permettant la mise au jour et la mise en valeur de réalités hétérogènes ou d'impacts différenciés.

Cinquième étape

Communiquer à un plus large public la liste des indicateurs souhaités et mesurables (l'information doit être compréhensible pour le plus grand nombre possible).

Organiser un processus d'éducation publique ou populaire.

Note: l'élaboration démocratique d'indicateurs communautaires peut servir de méthode pour une table de concertation qui veut illustrer et valider la rentabilité sociale des activités menées par des groupes de femmes et des groupes communautaires de sa région, et plus particulièrement pour valoriser le travail des femmes dans les communautés. Une liste d'indicateurs communautaires est un outil de référence sur lequel nous pouvons nous appuyer pour défendre nos revendications ou nos projets auprès de la population, des décideures, des partenaires ou des bailleurs de fonds.

Sixième étape

Établir le suivi des indicateurs auprès des autorités concernées.

Prendre les actions nécessaires pour l'adoption et l'application des indicateurs.

Note: les responsabilités des gouvernements, des entrepreneures, des organismes de développement, etc., doivent être clairement définies. Des ententes doivent être signées par les parties concernées pour assurer le respect des engagements, et des mécanismes d'évaluation doivent être instaurés. De plus, une liste d'indicateurs ne peut pas se substituer aux actions collectives que les citoyennes devront mener par la suite pour assurer la réalisation des objectifs de qualité de vie fixés collectivement. C'est un moyen et non pas une fin en soi.

Exemple d'un processus démocratique de consultation des citoyen*nes*

La revitalisation des quartiers populaires de Trois-Rivières : la démocratie participative en action

Trois organismes locaux sont à l'origine de cette initiative et ont collaboré jusqu'à présent à sa mise en œuvre: Économie communautaire de Francheville (ECOF), le Centre d'organisation mauricien de services en éducation populaire (COMSEP) et le CLSC Les Forges. Cette démarche, réalisée à Trois-Rivières, ne visait pas l'élaboration d'une liste d'indicateurs communautaires de qualité de vie. Cependant, la participation citoyenne a permis de déterminer et de valider des besoins et des aspirations correspondant à plusieurs dimensions de la qualité de vie souhaitée. Ce projet de revitalisation a commencé en 1998. Les cinq premières phases décrites ici se sont déroulées de 1998 à 2001, mais elles ne correspondent pas exactement au modèle des six étapes que nous avons présenté précédemment.

Première phase :

une enquête auprès des citoyen*nes*

En 1998, trois organismes locaux décident de mener une enquête porte-à-porte auprès de 600 ménages habitant les quartiers populaires centraux de Trois-Rivières. Ils cherchent ainsi à mieux connaître les problèmes et les besoins de la population, en ce qui a trait notamment à la vie de quartier, à la sécurité, au sentiment d'appartenance et à la participation à la vie municipale; ils veulent aussi savoir quelles sont les solutions favorisées et les attentes envers les élus municipaux. Le questionnaire d'enquête comporte plus de 50 questions, regroupées en six blocs thématiques!

De plus, on organise par la suite des rencontres de cuisine avec les gens qui ont répondu au questionnaire et qui veulent discuter plus à fond de thèmes comme l'emploi, l'environnement, la criminalité et la prostitution.

L'enquête porte-à-porte et les rencontres de cuisine permettent aux trois organismes promoteurs de s'ancrer davantage dans les quartiers dévitalisés et de mobiliser la population dans la recherche de solutions. Enfin, la méthode «porte-à-porte» permet de rejoindre les femmes en plus grand nombre: environ 65 % des répondantes au questionnaire sont des femmes.

Deuxième phase :

L'analyse des données de l'enquête

L'enquête et les rencontres de cuisine fournissent l'information nécessaire à l'élaboration d'un plan de travail pouvant s'étendre sur plusieurs années. Ainsi, l'une des premières retombées de cette consultation populaire est la mise en place d'un service d'aide à l'emploi répondant aux besoins spécifiques des gens habitant les quartiers dévitalisés.

D'autre part, l'expression des besoins et des aspirations des centaines de citoyen*ne*s directement concernées par les problèmes des quartiers dévitalisés fait émerger une autre vision du développement des quartiers et de la vie quotidienne. Cette vision se démarque clairement des analyses basées sur des études statistiques et des stratégies de planification sociale, bien qu'elle puisse les compléter.

Troisième phase :

Un comité de travail composé d'acteur*trice*s socioéconomiques

Les situations caractérisées par la pauvreté, le chômage et les « chicanes de clocher » sont légion au sein des quartiers centraux. Ce sont des obstacles de taille qui exigent une attention particulière. Les trois organismes promoteurs jouent alors un rôle rassembleur en travaillant à partir d'une approche intégrée de développement. On décide d'interpeller 25 acteur*trice*s socioéconomiques bien en vue dans le milieu, dont le maire de la municipalité, pour travailler ensemble à la revitalisation des quartiers centraux et à la lutte contre la pauvreté. À la grande surprise des promoteur*trice*s, tou*te*s répondent à l'appel !

Un comité de travail est donc mis en place et se penche sur une première proposition de revitalisation des quartiers préparée par les trois organismes promoteurs. Cette proposition n'est pas endossée. On doit alors élaborer une nouvelle proposition pour que les acteur*trice*s s'y reconnaissent.

À cette étape et à la suivante, la voix des citoyen*ne*s est surtout représentée par les données recueillies pendant l'enquête porte-à-porte et les rencontres de cuisine auxquelles ont participé des centaines de personnes. Les trois organismes promoteurs agissent également comme porte-parole des citoyen*ne*s par l'entremise des intervenantes, qui relaient au comité de travail « ce qui se passe sur le terrain ».

Quatrième phase :

Une analyse collective de la situation

À partir des données de l'enquête réalisée auprès des citoyen*ne*s, un portrait de la situation est élaboré. Les membres du comité des acteur*trice*s socioéconomiques bonifient et complètent le portrait en y apportant leurs perceptions ainsi que des données supplémentaires. Enfin, on ajoute une section indiquant les actions, les ressources et les solutions déjà existantes, ainsi que celles qui manquent.

Les organisations sociales, économiques, politiques et pastorales sont ensuite invitées à venir discuter du portrait de la situation ainsi qu'à le bonifier et à le valider. Parmi les invitées, on trouve une dizaine de citoyen*ne*s qui vivent en partie les problèmes des quartiers concernés. Plus de 75 personnes participent à cette journée de travail et s'entendent sur une lecture commune de la réalité, qui témoigne de l'écart qui existe entre les citoyen*ne*s et les ressources.

Cette analyse collective s'étend sur quatre mois et se termine par la production et la diffusion d'un document traçant un « portrait du milieu ».

Cinquième phase :

Un plan d'action discuté en assemblée publique

Un nouveau comité de travail est mis en place, cette fois-ci pour élaborer un plan d'action découlant du portrait du milieu, qui sera ensuite présenté aux citoyen*ne*s. Plusieurs organismes du milieu, notamment le CLSC, la Régie régionale, le Diocèse, Centraide et le CLE s'entendent pour financer une ressource chargée de l'élaboration du plan d'action.

Le plan d'action est ensuite discuté lors d'assemblées publiques qui ont lieu dans les quatre quartiers centraux. Les objectifs des assemblées sont de présenter les grands traits de la réflexion réalisée jusqu'alors et les actions qui pourraient en découler.

Les organismes locaux mobilisent les citoyen*ne*s des quartiers derrière le slogan « Ça va bouger dans nos quartiers ! » : au total, plus de 400 citoyen*ne*s participent à l'une ou l'autre des assemblées publiques pour y faire entendre leurs réactions et bonifier les idées présentées dans le plan d'action. Les femmes sont moins présentes dans les assemblées, et l'on remarque une plus grande présence de travailleur*euse*s et de propriétaires.

Les assemblées publiques sont également l'occasion de mettre en place quatre comités de citoyen*ne*s qui travailleront à la mise en œuvre du plan d'action avec les organismes communautaires et les partenaires. Ensuite, on crée d'autres comités de travail composés d'une proportion égale de femmes et d'hommes représentant des organismes communautaires et des partenaires. Ces comités ont comme mandat d'approfondir certains éléments du plan d'action : formation, emploi et développement, sécurité, animation citoyenne et qualité de vie.

Après les assemblées publiques de quartiers, les comités citoyens s'animent autour de projets tels que des bulletins et des fêtes de quartiers ainsi que le logement social, l'aménagement du parc, la sécurité, les loisirs pour les jeunes, etc. Dans un quartier à risque de gentrification, le comité citoyen se mobilise en particulier autour d'un projet de développement domiciliaire de luxe et soulève l'enjeu de l'accès public aux rives de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent.

Les femmes occupent la moitié des sièges au comité de coordination. Celui-ci se transforme en « Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières » et devient l'instance décisionnelle. Parmi les membres du comité de coordination, on trouve le CLSC, la Régie régionale, le Diocèse, Centraide, le CLE, le Comité logement social, COMSEP et ECOF. Notons enfin qu'ECOF est fiduciaire du projet.

Sixième phase :

les suites du plan d'action

La démarche obtient du financement pour une deuxième année (2002-2003). Une grande fête de l'entraide, de l'emploi et de la formation est organisée dans une usine désaffectée et attire près de 3 000 personnes. Un système d'échange local (SEL) est instauré, et des jardins communautaires voient le jour. Le bulletin des comités de quartiers devient autogéré par les citoyen*ne*s. La mobilisation citoyenne se poursuit autour du projet de développement domiciliaire. Une enquête est réalisée dans le secteur du Cap, à l'est de la municipalité, en vue de démarrer un processus semblable à celui qui vient de se dérouler dans les quartiers centraux.

Le financement est reconduit pour une troisième année (2003-2004), et la démarche se centre sur la poursuite et la consolidation des actions entreprises. Cette année, on prévoit la reprise attendue de la grande fête de l'emploi, de la formation et de l'entraide, l'ouverture d'un « cybercafé-buanderie » et la mise en place d'un système de prêt de vélos. Enfin, les citoyen*ne*s sont convoquées de nouveau à une assemblée publique pour évaluer le plan d'action et exprimer leurs perceptions. La participation à l'assemblée publique est moins spectaculaire que la première fois, car plusieurs citoyen*ne*s sont maintenant très investies dans différents comités, notamment le comité exécutif et le comité de coordination.

Parmi les défis rencontrés, celui de la concertation demeure important : les partenaires financiers ont de la difficulté à comprendre l'approche intégrée des budgets, des actions et des résultats, chacun étant centré sur sa propre mission. De plus, il est difficile d'atteindre l'équilibre entre les résultats concrets souhaités et le processus démocratique à respecter, ce qui est source de tension et parfois de conflit. Mais les organismes promoteurs, les partenaires et les comités citoyens demeurent engagés à réaliser le plan d'action. Aux dires de plusieurs, c'est un processus « énergivore », mais tellement stimulant !

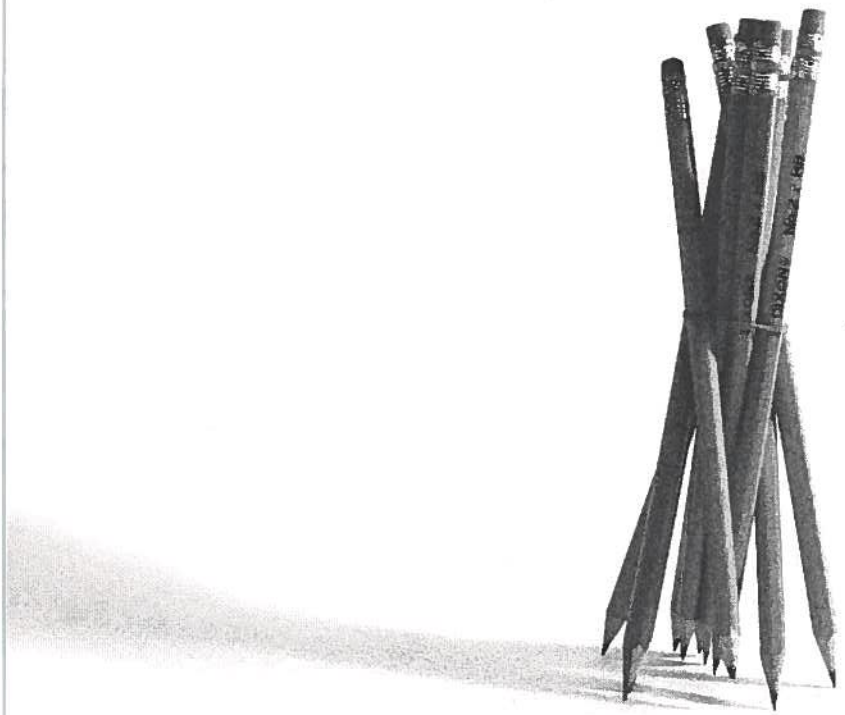

Qu'est-ce qu'un indicateur

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

UN INDICATEUR est un signe, un repère, un signal, une marque. Il n'y a pas d'indicateur type, il y a seulement le ou les indicateurs que des citoyen*ne*s, des élues ou des expertes ont déterminé pour illustrer ou montrer l'évolution d'une situation ou d'un phénomène jugé important.

L'indicateur peut être un objectif à atteindre ou une étape à franchir pour atteindre ledit objectif. L'indicateur peut être une situation qui s'améliore ou se détériore. Il peut se formuler comme une statistique (le taux de monoxyde de carbone dans l'air, le seuil de pauvreté) ou comme un objectif (atteindre la parité hommes-femmes au conseil d'administration de l'entreprise d'ici cinq ans).

Si un groupe de citoyennes veut que soient respectés ou réalisés des engagements pris par leur gouvernement, par des décideurs ou par des partenaires, le groupe aura besoin de repères concrets permettant d'obtenir des résultats observables et de les évaluer.

En général, un indicateur social ou communautaire est expliqué ou complété par de l'information quantitative et qualitative. On peut combiner des mesures concrètes et matérielles avec des orientations et des perceptions. Voici deux exemples qui peuvent vous aider à comprendre :

LA QUALITÉ DE L'AIR

Le comité des citoyen*ne*s de la ville Bel-Air a décidé qu'un des indicateurs de qualité de vie dans sa ville serait la qualité de l'air… Il lui faut donc trouver de l'information et des données pour mesurer la qualité de l'air, par exemple le taux de monoxyde de carbone et le taux d'azote. Une augmentation du taux de monoxyde signifie une réduction de la qualité de l'air, et à l'inverse, une diminution est le signe d'une amélioration de cette qualité. Cela veut dire que les programmes ou les lois visant la réduction de l'émission de gaz toxiques par les véhicules, les usines ou les feux de foyer peuvent contribuer à l'atteinte des concentrations souhaitées par les citoyen*ne*s. Cela veut dire également que les plans ou les projets visant l'utilisation de sources d'énergie moins toxiques et plus durables peuvent également y contribuer, à plus forte raison si l'on prévoit rendre ces sources énergétiques accessibles au plus grand nombre. En résumé, l'indicateur « qualité de l'air » permet au comité de citoyen*ne*s de faire la promotion de politiques ou de projets en ce sens.

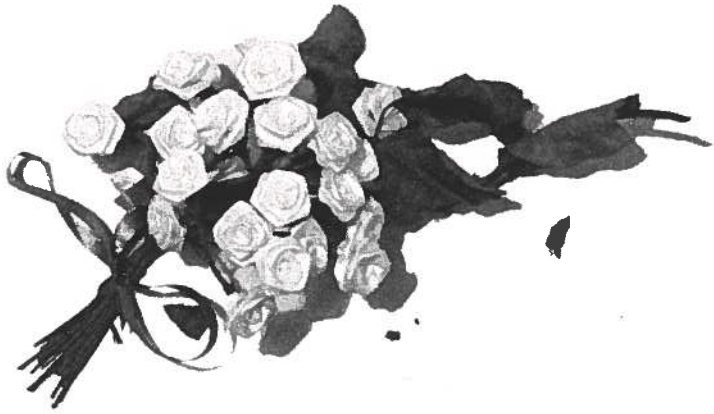

UNE COMMUNAUTÉ SANS VIOLENCE CONJUGALE

Le conseil de développement ÉGAL-E a décidé qu'un des indicateurs de qualité de vie serait l'absence de violence conjugale dans la communauté. Il faut donc trouver de l'information pour mesurer plus concrètement la situation actuelle : nombre de plaintes, de demandes d'aide, d'arrestations, etc. On aura aussi besoin d'information sur le statut social et économique des femmes et des hommes pour placer la situation en contexte. Une diminution des cas de violence signifiera une augmentation de qualité de vie, et vice-versa. Cela veut dire que les lois, les politiques, les projets qui visent la prévention de la violence conjugale ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes peuvent contribuer à l'augmentation de la qualité de vie dans la communauté.

Les deux exemples précédents montrent que les indicateurs sont des outils qui accompagnent des démarches ou des plans de développement (local, communautaire, social, économique, durable). Ils montrent aussi que la « qualité de vie » souhaitée se réalise avec plusieurs moyens à la fois et en même temps. Chaque moyen s'inscrit dans un tout, mais n'a pas des effets directs sur le tout ni à toutes les étapes.

Où trouver de l'information plus concrète pour élaborer nos indicateurs ?

Lorsqu'on dégage des indicateurs (qualité de vie, rentabilité sociale) on a souvent besoin de données locales permettant de les mettre en contexte. Des statistiques sociales locales peuvent alors être fort utiles. Les bureaux de statistique des gouvernements mènent des enquêtes sur la population et la main-d'œuvre. Plusieurs rapports d'enquête offrent ainsi une multitude de données par région et par localité. On y trouve une « grande variété de caractéristiques démographiques qui peuvent être ventilées selon l'âge et le sexe, l'emploi, le statut d'immigrant ou l'état de handicapé, les sources et les niveaux de revenu, le type de famille et la composition du ménage, les salaires annuels » (extrait de la brochure du CCDS au sujet de la SACSS).

Il y a d'ailleurs un projet du Conseil canadien de développement social qui vise à favoriser l'accès des organismes communautaires aux statistiques sociales : la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales. Ce projet est mené en collaboration avec Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada.

Le projet vise à informer et à former les organismes communautaires et les partenaires pour leur assurer un meilleur accès aux statistiques sociales produites au palier fédéral. Dans le cadre de ce projet, on entend élaborer une formation pour renforcer la capacité des organismes à avoir accès aux statistiques et à les utiliser, ainsi que des moyens de communication pour partager les résultats.

UNE BROCHURE D'INFORMATION SUR LA STRATÉGIE est disponible en version PDF sur le site Internet du Conseil. Dans cette brochure, il y a un exemple d'analyse de statistiques sociales à l'échelon local. Voici les coordonnées :

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
309, rue Cooper, 5e étage
Ottawa (Ontario) K2P 0G5
Téléphone : (613) 236-8977
Télécopieur : (613) 236-2750
Courriel : socialdata@ccsd.ca
Site Internet : http://www.ccsd.ca

Dans les prochaines fiches du bloc indicateurs, nous vous présenterons quatre exemples de listes d'indicateurs.

Le premier exemple reprend l'éventail des indicateurs basé sur les données de la recherche de Louise Toupin au sujet de la rentabilité sociale et des indicateurs du travail des femmes. Le deuxième a été élaboré par des groupes de citoyen*ne*s canadien*ne*s dans le cadre d'un projet-pilote, et le troisième par un conseil de développement économique aux États-Unis. Le quatrième exemple porte sur un conseil de développement local du Québec qui a établi une liste d'indicateurs prioritaires à l'intention des promoteur*trice*s d'entreprises d'économie sociale.

En conclusion, nous avons élaboré un cas d'entreprise collective fictive qui veut faire valoir sa rentabilité sociale auprès des partenaires et de la population en général. Nous avons repris des éléments des quatre listes d'indicateurs pour illustrer comment cette entreprise pourrait s'y prendre pour produire une liste d'indicateurs de rentabilité sociale.

BLOC INDICATEURS
« Exemple d'indicateurs »
Le projet des indicateurs de qualité de vie du Canadian Policy Research Network
Fiches de réflexion sur l'économie, la rentabilité sociale et les indicateurs sociaux et communautaires

BLOC INDICATEURS
« Exemple d'indicateurs »
Les indicateurs de croissance de l'État du Maine, aux États-Unis
Fiches de réflexion sur l'économie, la rentabilité sociale et les indicateurs sociaux et communautaires

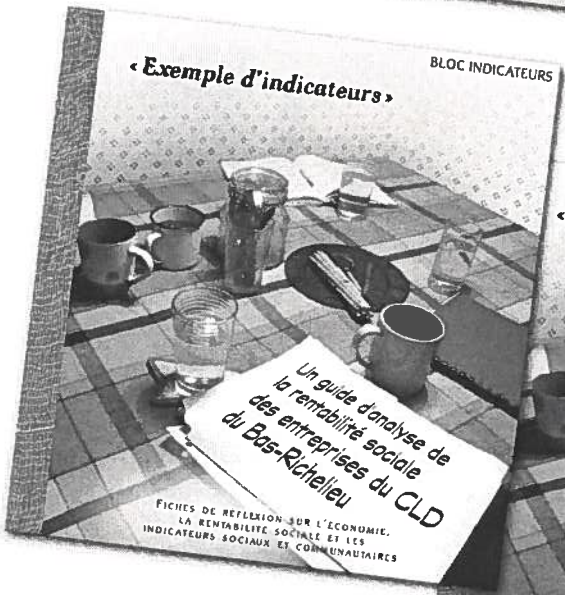
BLOC INDICATEURS
« Exemple d'indicateurs »
Un guide d'analyse de la rentabilité sociale des entreprises du CLD du Bas-Richelieu
Fiches de réflexion sur l'économie, la rentabilité sociale et les indicateurs sociaux et communautaires

BLOC INDICATEURS
« Exemple d'indicateurs »
La rentabilité sociale d'une entreprise collective
Fiches de réflexion sur l'économie, la rentabilité sociale et les indicateurs sociaux et communautaires

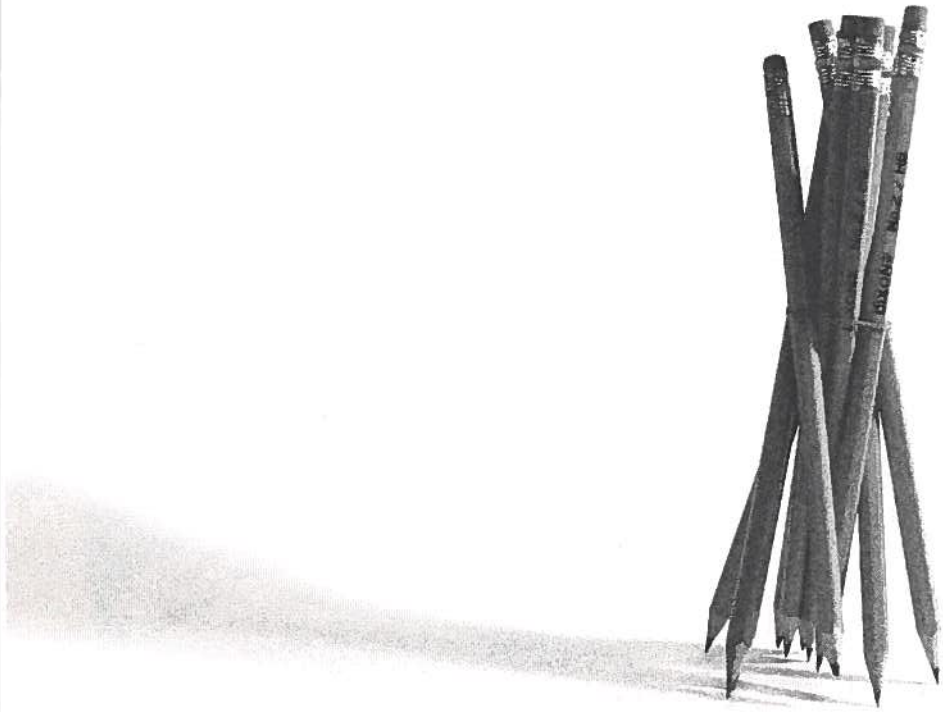

BLOC INDICATEURS

« Exemple d'indicateurs »

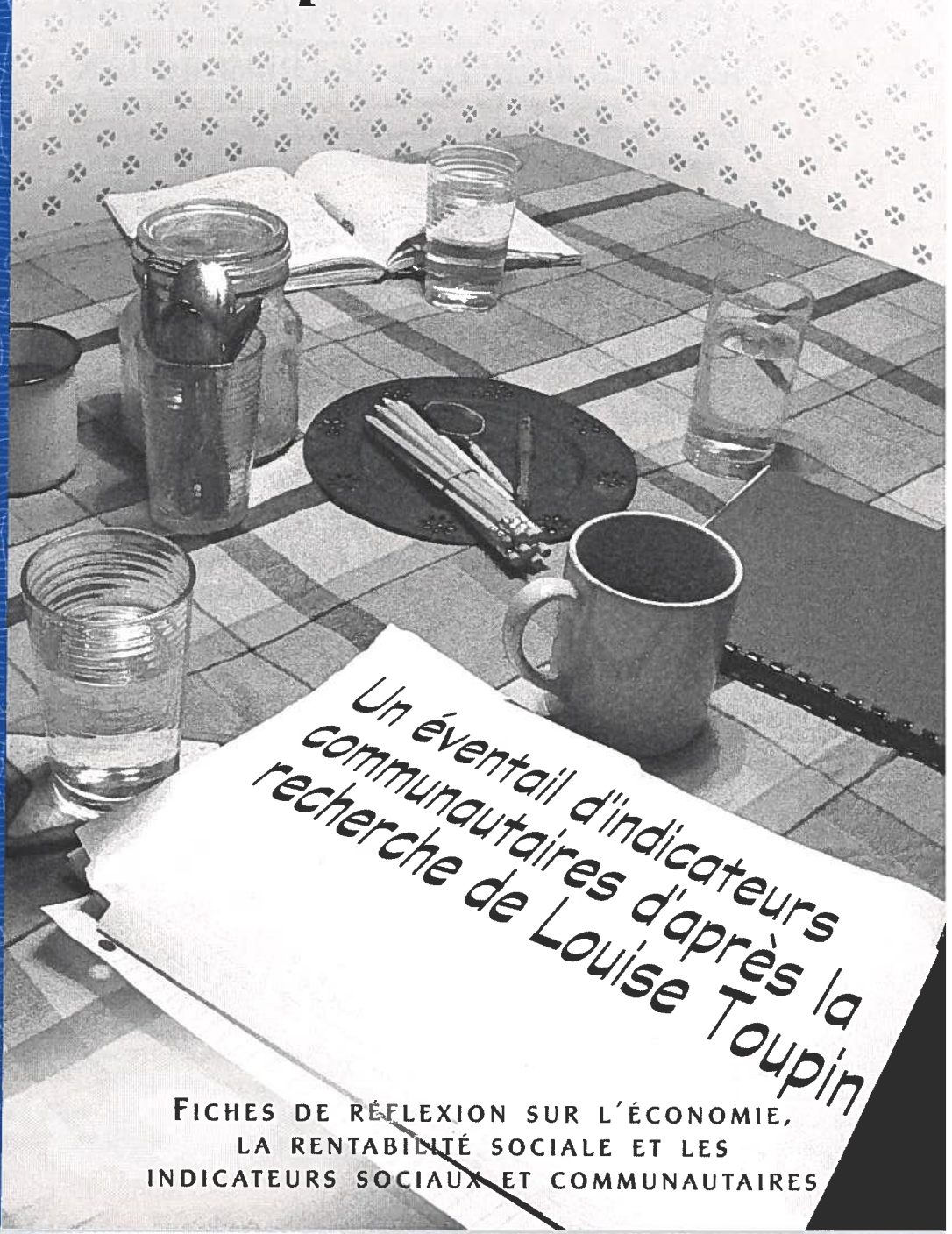

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Exemple d'indicateurs Un éventail d'indicateurs communautaires d'après la recherche de Louise Toupin

UN ÉVENTAIL D'INDICATEURS COMMUNAUTAIRES D'APRÈS LA RECHERCHE DE LOUISE TOUPIN

L'éventail des indicateurs communautaires est un outil pédagogique utilisé dans le cadre d'une session de formation offerte par Relais-femmes[1]. Il a été élaboré par les formatrices Josée Belleau et Lise Noël à partir des données de la recherche de Louise Toupin[2].

La recherche réalisée par Louise Toupin passe en revue différentes méthodes de définition et d'évaluation des indicateurs. L'approche des indicateurs communautaires lui semblait plus appropriée pour faire valoir la rentabilité sociale des activités des groupes de femmes et communautaires, et par extension, de l'apport des femmes au développement des communautés.

En principe, toute liste d'*indicateurs communautaires* est élaborée démocratiquement par un grand nombre de citoyen*ne*s. La fiche « Un processus démocratique participatif » indique les grandes étapes à suivre.

De plus, chaque indicateur choisi par les citoyen*ne*s doit être assorti d'information concrète « mesurable » basée sur des situations locales réelles. Il n'y a donc pas de listes d'indicateurs communautaires « mur à mur » ou « prêt-à-porter ».

1- Relais-femmes est un organisme de formation au service des groupes de femmes. Pour avoir plus d'information au sujet de la session de formation sur la rentabilité sociale et les indicateurs communautaires, téléphonez au (514) 878-1212 ou communiquez avec l'organisme par courriel : relais@relais-femmes.qc.ca

2- Louise TOUPIN, *Des indicateurs socio-communautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés*, Ottawa, Condition Féminine Canada, 2001. Site Internet : http://www.swc-cfc.gc.ca

L'éventail qui suit est une illustration d'une liste globale d'indicateurs communautaires de rentabilité sociale. Cette liste n'a fait l'objet d'aucun processus démocratique d'élaboration et ne reflète donc pas les besoins ou les aspirations d'une communauté réelle. Cependant, elle permet de mieux comprendre et de définir la qualité de vie dans toute sa complexité.

Les indicateurs sont regroupés en neuf « zones », et sont répartis en différents thèmes à l'intérieur de chaque zone. Le nombre de thèmes peut varier d'une zone à l'autre.

Conditions matérielles de vie

Logement, biens et meubles, énergie

Moyens de communication
(information, transport)

Aliments
(approvisionnement et services)

Vêtements, jouets
(approvisionnement et services)

Conditions liées à la santé

État de santé, longévité, maladies, mortalité

Services de santé, régimes d'assurances, citoyenneté

Environnement social

Liens et réseaux sociaux, socialisation, mobilisation

Sécurité, soutien (crise), prévention

Groupes communautaires
(entraide, solidarité, citoyenneté)

Développement personnel (éducation et culture)

Éducation formelle et informelle

Arts et culture

Loisirs et sports

Environnement économique

Économie
(diversité, mixité, citoyenneté, investissements, technologies)

Emploi
(accès, formation, syndicalisation, régimes d'assurances)

Conditions de travail

Travail non rémunéré
(moyens de reconnaissance sociale et fiscale, santé et sécurité, services de répit, partage des tâches)

Travail rémunéré
(revenu et salaire, santé et sécurité, régimes d'assurances et de pension, formation, défense des droits)

Environnement physique

Urbanisme
(aménagement du territoire, infrastructures, besoins sociaux, sécurité, mobilité)

Équipements collectifs (bibliothèque, musée, piscine, aréna)

Espaces verts
(parcs municipaux, ceinture verte)

Services de base (entretien, distribution)

Transport
(signalisation, état des routes, circulation, transport public)

Environnement naturel

Eau, air, sol, faune, flore, bois et forêt, ressources naturelles inexploitées, espaces et espèces protégés, paysages

Menaces à l'écosystème naturel et dépérissement de celui-ci

Citoyenneté et civisme

Participation et engagement des citoyen*ne*s aux affaires publiques et communautaires

Lieux où les gens peuvent exprimer librement leurs opinions et participer aux décisions qui les concernent

Comportements d'entraide et de respect entre voisines et inconnues

QUELQUES EXEMPLES DES INDICATEURS DE L'ÉVENTAIL

ZONE: conditions matérielles

THÈME: logement

INDICATEURS: nombre de logements, nombre de logements accessibles, nombre de personnes sur des listes d'attente pour l'obtention d'un logement social, part du budget consacré au loyer, existence de programmes d'accès à la propriété, de programmes de développement des coopératives d'habitation, etc.

ZONE: santé

THÈME: services de santé

INDICATEURS: services de pédiatrie, de périnatalité, de gynécologie et d'obstétrique, services de médecine familiale, de sage-femme, de maintien à domicile et de répit, hébergement pour femmes victimes de violence, etc.

ZONE: environnement social

THÈME: sécurité

INDICATEURS: nombre de crimes contre la personne, de vols par effraction, d'accidents de la route, violence sexuelle et conjugale contre les femmes, agressions racistes, agressions homophobes, sentiment d'insécurité dans les lieux publics, programmes de dépistage et de prévention de la violence, etc.

ZONE: économie

THÈME: économie
(production, échange, consommation)

INDICATEURS: activités locales génératrices d'emplois locaux, services d'accompagnement au démarrage d'entreprises locales, fonds local d'investissement, association communautaire d'emprunt, réseaux de troc, faillites, etc.

ZONE: environnement physique

THÈME: transport

INDICATEURS: budget alloué aux routes, budget pour le transport public, voies réservées pour piétons et vélos, signalisation routière sonore pour les personnes non voyantes, pictogrammes pour les personnes analphabètes, temps de passage accordé aux piétons pour traverser aux intersections, transport public à proximité des services de santé, des écoles, des zones industrielles, des zones résidentielles, associations de covoiturage, services de location de voitures, etc.

ZONE: citoyenneté et civisme

THÈME: citoyenneté et civisme

INDICATEURS: femmes et hommes engagées dans des actions citoyennes, activités d'apprentissage à la vie associative démocratique, mécanismes favorisant la participation des femmes aux lieux décisionnels, tables de concertation, consultations publiques, etc.

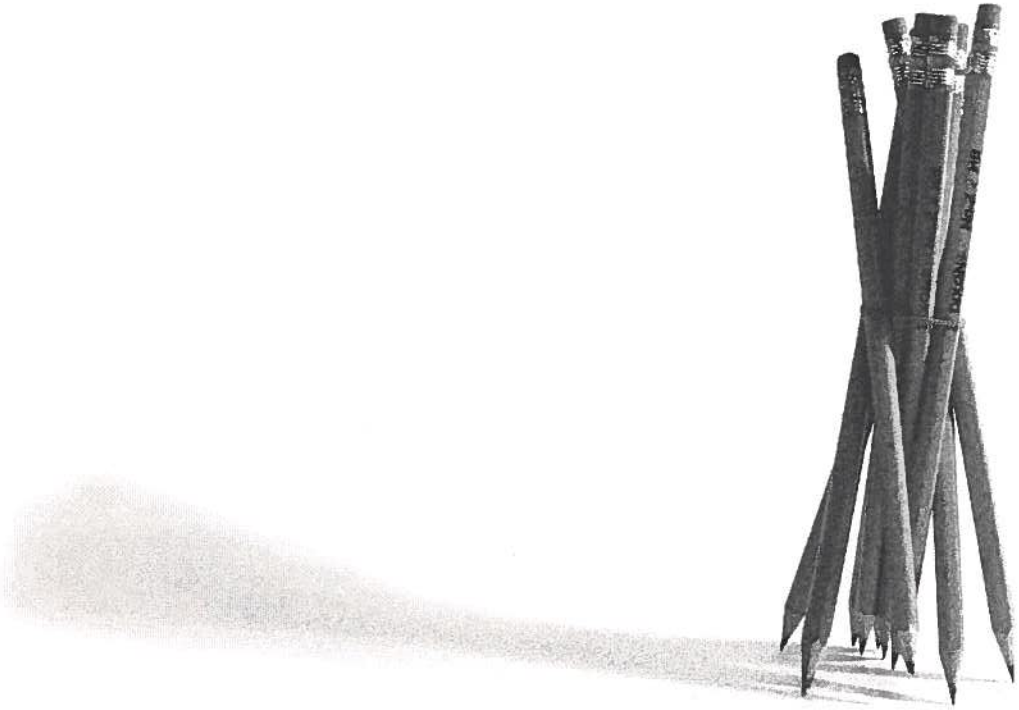

BLOC INDICATEURS

« Exemple d'indicateurs »

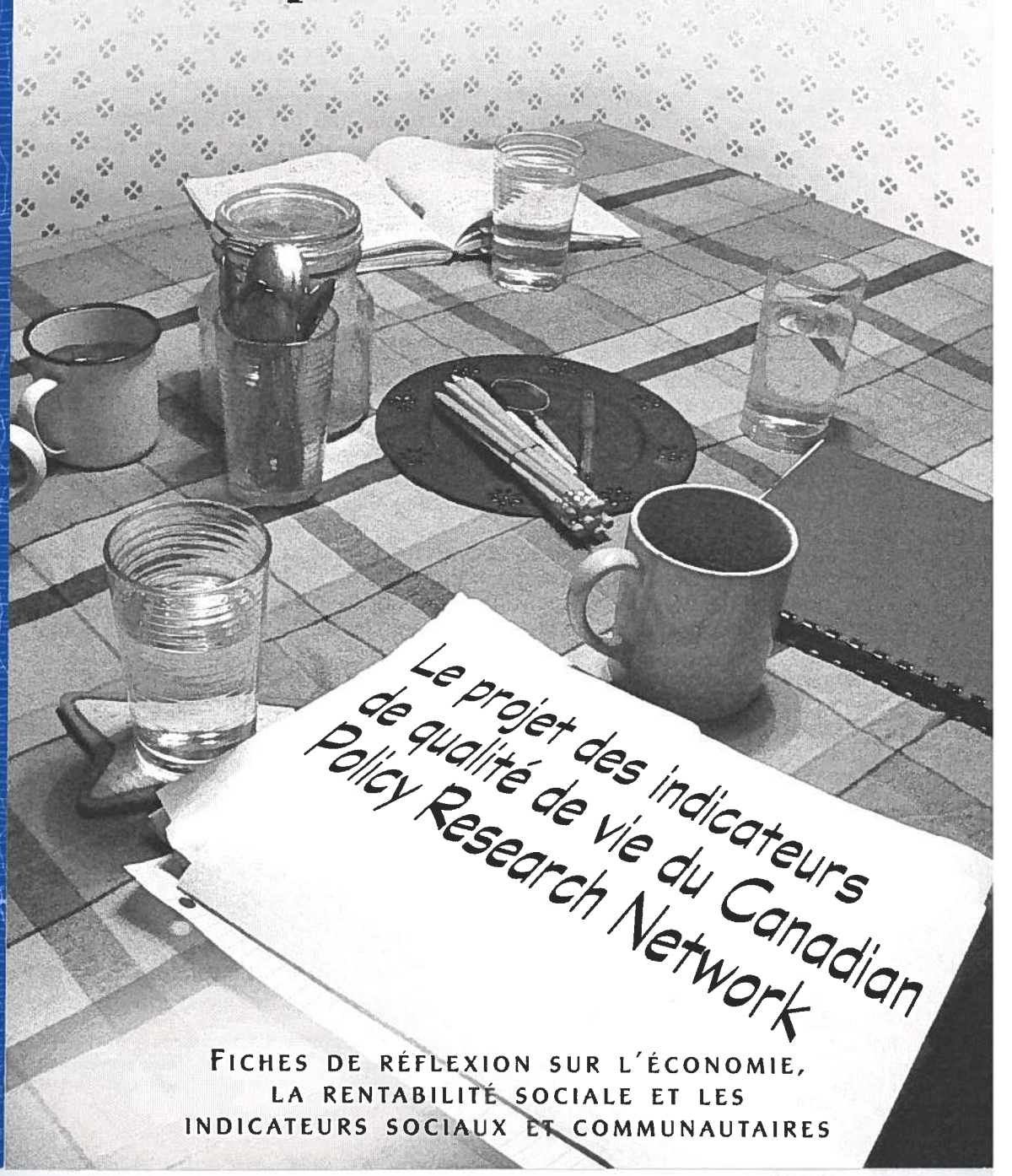

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Exemple d'indicateurs
Le projet des indicateurs de qualité de vie du Canadian Policy Research Network

LE PROJET DES INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE DU CANADIAN POLICY RESEARCH NETWORK

Le groupe de recherche *Canadian Policy Research Network*[1] a réalisé une enquête sous forme de consultation. Il a rencontré 40 petits groupes de citoyennes dans différentes régions du Canada durant l'automne 2000. Les indicateurs mentionnés par les participantes ont été regroupés sous neuf thèmes. Ces indicateurs n'étaient pas assortis de mesures plus concrètes ni de statistiques.

PARTICIPATION ET DROITS DÉMOCRATIQUES : taux de participation aux élections, tolérance de la diversité (sociale et culturelle).

SANTÉ : état de santé mentale, mode de vie, qualité du système de santé, état de santé physique.

ÉDUCATION : diplômes, niveau d'alphabétisation des adultes, accès universel à l'éducation primaire et secondaire, accès à l'éducation postsecondaire, niveau d'alphabétisation des enfants et des adolescents, accès à la formation continue.

ENVIRONNEMENT : qualité de l'eau, gestion des déchets, ressources consacrées au développement de sources d'énergie renouvelables, qualité de l'air.

CONDITIONS DE VIE ET PROGRAMMES SOCIAUX : disponibilité et accessibilité des services de garde à l'enfance, utilisation des banques alimentaires, niveau de faible revenu, congruence entre revenu et capacité de répondre aux besoins de base, emploi qui offre un salaire permettant de vivre décemment.

COMMUNAUTÉ : sentiment de sécurité personnelle et changement dans les taux de criminalité, satisfaction à l'égard du système judiciaire (police, tribunaux, prisons et système de libérations conditionnelles), degré d'engagement civique.

BIEN-ÊTRE PERSONNEL : degré d'interaction sociale, de relations personnelles et d'isolement social, sentiment de sécurité financière, stress et maîtrise de son temps.

ÉCONOMIE ET EMPLOI : taux d'activité et de chômage de la main-d'œuvre, pourcentage de travailleur*euses* involontaires à temps partiel, faillites commerciales, sécurité d'emploi, satisfaction en emploi et conditions de travail, répartition de la richesse et du revenu, degré d'endettement des consommateurs.

GOUVERNEMENT : degré de confiance populaire, obligation de rendre des comptes et intendance des valeurs et des fonds publics.

1- *Quality of Life in Canada : A Citizens' Report Card,* Ottawa, Canadian Policy Research Network. Le document est disponible en version anglaise PDF à l'adresse Internet suivante : http://www.cprn.org

UNE MUNICIPALITÉ QUÉBÉCOISE SE DOTE D'INDICATEURS LOCAUX DE QUALITÉ DE VIE :

La municipalité de Chelsea, en Outaouais, a élaboré une série d'indicateurs relatifs à la qualité de vie. Dans un exposé présenté au Colloque annuel du Réseau québécois de villes et villages en santé[2], le 3 octobre 2002 à Laval, le maire Jean Perras faisait notamment les précisions suivantes :

> Les nouveaux indicateurs ne seront plus seulement fiscaux et économiques (ex. : la richesse foncière), mais sociaux et environnementaux.

Voici entre autres ce que nous prévoyons :

La qualité de l'eau potable sera améliorée – moins de produits toxiques se retrouveront dans les sources d'approvisionnement en eau et dans l'environnement en général.

[...]

Les sites contaminés seront nettoyés.

[...]

Le volume de déchets domestiques sera réduit – tous les déchets seront recyclés, réutilisés et compostés.

[...]

Le nombre d'usagers et de passagers dans les transports en commun augmentera de façon notable.

[...]

Le nombre d'emplois augmentera, la pauvreté diminuera et l'économie sera plus diversifiée.

[...]

Toutes les prises de décision tiendront compte conjointement et également de l'économie, de l'environnement et de la société.

2- Réseau québécois de villes et villages en santé (www.rqvvs.qc.ca)

« Exemple d'indicateurs »

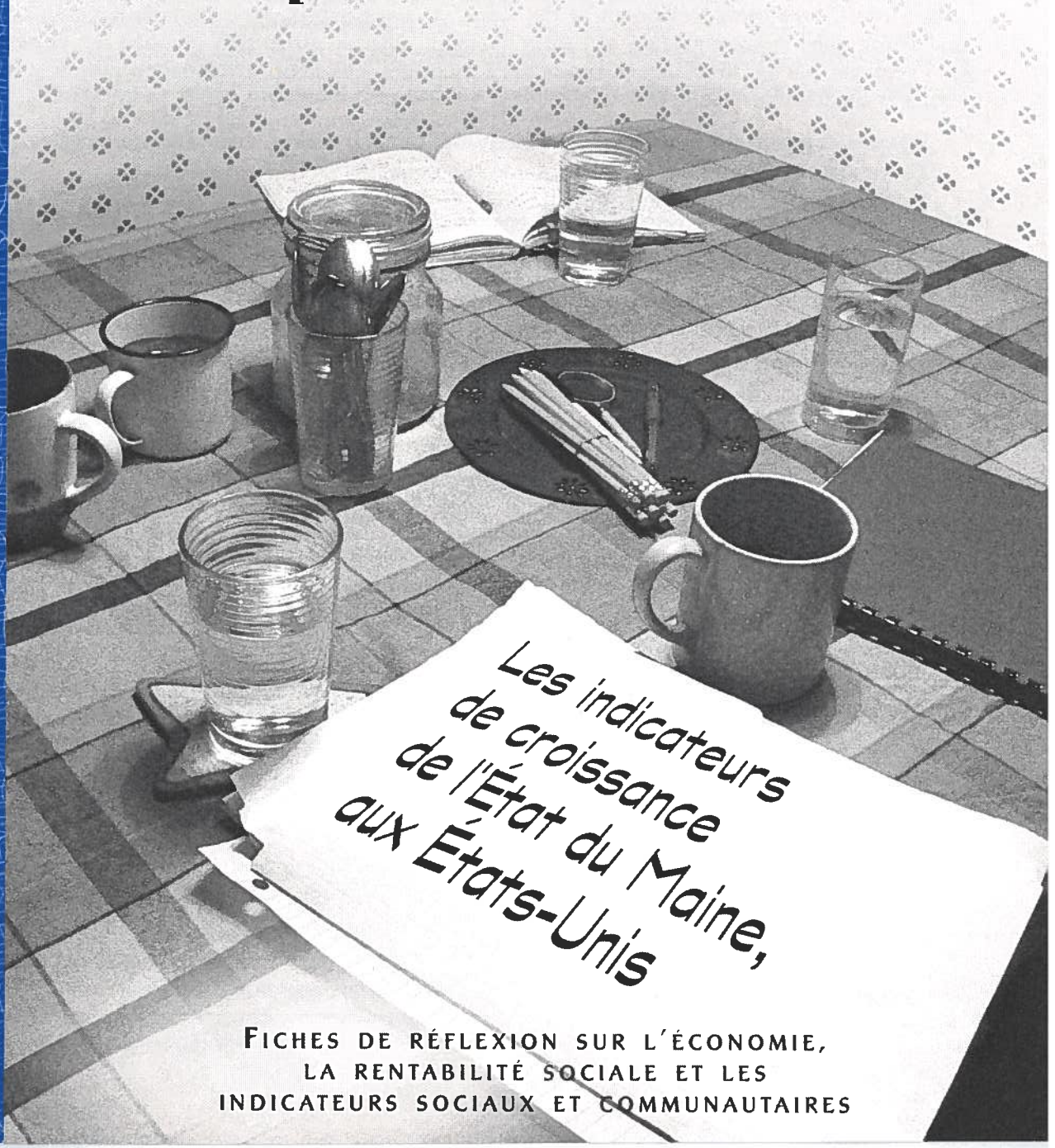

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Exemple d'indicateurs
Les indicateurs de croissance de l'État du Maine, aux États-Unis

LES INDICATEURS DE CROISSANCE DE L'ÉTAT DU MAINE, AUX ÉTATS-UNIS

Pour le Conseil de développement du Maine[1], la croissance repose sur trois dimensions : l'économie, la communauté et l'environnement. Chaque dimension ou zone est ensuite recoupée par des thématiques. Le Conseil a choisi des indicateurs permettant d'illustrer et de mesurer la situation de chaque thématique.

ÉCONOMIE : prospérité, innovation des entreprises, climat d'affaires, main-d'œuvre qualifiée.
COMMUNAUTÉ : citoyenneté, inégalités, santé et sécurité.
ENVIRONNEMENT : conservation, accès, bonne intendance.

Dans la zone économie, il y a 29 indicateurs répartis en quatre thématiques :

PROSPÉRITÉ : revenu individuel, produit intérieur brut, emploi, emplois procurant un salaire permettant de vivre décemment, rapport de dépendance, dette domestique.

INNOVATION DES ENTREPRISES : investissement dans la recherche et développement, exportations internationales, démarrage de nouvelles entreprises, nouveaux produits et services, productivité manufacturière, accès à Internet.

CLIMAT D'AFFAIRES : coûts liés aux activités d'affaires, fardeau des taxes locales et provinciales, coût de l'énergie, coût des soins de santé, infrastructure de transport, stabilité fiscale, efficience des permis de construction, satisfaction du milieu des affaires à l'égard du gouvernement.

MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE : parents faisant la lecture à leurs enfants, diplôme d'études secondaires, diplôme d'études collégiales, diplôme d'études universitaires, formation continue, formation offerte par l'employeur.

Dans la zone communauté, on trouve 20 indicateurs répartis en trois thèmes :

CITOYENNETÉ : bien-être des enfants, taux de vote aux élections, clientèle des centres de services communautaires, logement abordable, dépenses allouées aux arts et à la culture, dons de charité, participation des citoyen*ne*s aux activités communautaires, engagement des entreprises auprès des communautés et des écoles.

INÉGALITÉS : pauvreté, inégalités des revenus dans un comté, inégalités des revenus entre les hommes et les femmes, personnes handicapées ayant un emploi, discrimination dans les milieux de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ : mortalité infantile, maladies chroniques, tabagisme, accès à l'assurance santé, criminalité, violence conjugale et familiale, accidents du travail.

1- THE MAINE DEVELOPMENT FOUNDATION FOR THE MAINE ECONOMIC GROWTH COUNCIL, *Measures of Growth, Maine Economic Growth Council,* janvier 2002. Documents PDF affichés sur le site Internet : http://www.mdf.org

Dans la zone environnement, il y a onze indicateurs répartis en trois thèmes :

CONSERVATION : terres protégées, qualité de l'air, qualité de l'eau des lacs, qualité de l'eau des zones marines, contamination au mercure.

ACCÈS : terres forestières durables, terres agricoles productives, pêche commerciale.

INTENDANCE : usage industriel de produits toxiques, modes alternatifs de transport, recyclage par les instances municipales.

VOICI QUELQUES EXEMPLES D'INDICATEURS tels que définis par le Conseil de développement du Maine. En général, on explique la situation ou le phénomène et on présente ensuite de l'information quantitative.

ZONE : économie **THÈME :** prospérité

INDICATEUR 4 : emplois procurant un salaire permettant de vivre décemment

Lorsque les gens ne gagnent pas un salaire suffisant pour assurer leurs besoins de base et ceux des personnes qui sont à leur charge, ils doivent vivre sans les nécessités de base ou avoir recours à une forme d'aide sociale. Cela a des effets négatifs sur la santé mentale et physique de la population, et donc sur l'économie. Les emplois qui ne paient pas un salaire décent ne sont pas en mesure de contribuer au développement d'une économie dynamique et durable, en plus d'avoir pour conséquence, à terme, une augmentation des taxes pour les citoyens et les entreprises.

REPÈRE : le salaire permettant de vivre décemment se situe à 85 % au-dessus du seuil de pauvreté établi par le US Department of Labour pour un ménage de deux personnes.

OBJECTIF : le pourcentage d'emplois qui offrent un salaire permettant de vivre décemment va augmenter entre 1995 (65 %) et 2005 (85 %).

LA SITUATION EN 2000 : 67 % des emplois offrent un salaire permettant de vivre décemment, soit l'équivalent de 20 972 $ US pour un ménage de deux personnes (adultes ou enfants).

ZONE : économie **THÈME :** main-d'œuvre qualifiée

INDICATEUR 28 : formation continue

L'éducation et la formation continue sont des composantes essentielles de la qualité de vie et de la santé économique de la population du Maine. La population active doit continuer d'améliorer ses compétences et ses savoirs afin que les entreprises du Maine puissent être concurrentielles, et que les travailleur*euse*s puissent s'adapter aux changements dans l'emploi et sur le marché du travail.

REPÈRE : le pourcentage de la population du Maine qui s'est inscrit à un cours, à un séminaire ou à un programme de formation dans la dernière année. Les pourcentages proviennent d'une compilation statistique du nombre d'adultes qui se sont inscrits à des cours crédités, des cours à l'éducation des adultes, des programmes de formation continue, des programmes de formation en milieu de travail et d'autres types de programmes ou séminaires éducatifs.

OBJECTIF : La situation va s'améliorer entre 1995 (54 % inscrites) et 2005 (70 % inscrites).

LA SITUATION EN 2001 : on note une détérioration (36 % inscrites).

ZONE : communauté **THÈME :** santé et sécurité

INDICATEUR 48 : Violence conjugale et familiale

Les cibles premières de la violence conjugale sont les femmes. La violence conjugale et la violence familiale détériorent la vie familiale ainsi que la vitalité du milieu en général.

REPÈRE : le nombre de plaintes rapportées en violence conjugale et familiale dans le Maine. La moyenne provient d'une compilation statistique du nombre de plaintes rapportées à la police pour des agressions commises par un membre de la famille à l'endroit d'un autre membre de la famille (conjointe, enfant, parent adulte). Il s'agit du nombre total de plaintes, ce qui inclut par conséquent les plaintes répétées touchant une même personne. Mais ce ne sont pas tous les cas de violence conjugale et familiale qui font l'objet d'une plainte à la police.

OBJECTIF : le nombre de cas de violence va décliner continuellement à partir de 1998 (310 cas/100 000 habitants) jusqu'en 2005.

LA SITUATION EN 2000 : pas d'amélioration. On compte 352 cas/100 000 habitants.

ZONE : environnement **THÈME :** intendance

INDICATEUR 58 : usage de produits toxiques par les industries

Les produits toxiques incluent le chlore, l'acide sulfurique et l'ammoniaque. Il y a 227 compagnies et manufactures au Maine qui utilisent ces produits, notamment les usines de pâtes et papiers, de métal, d'énergie et d'alimentation.

REPÈRE : le nombre de livres de produits toxiques utilisés par les entreprises.

OBJECTIF : le nombre va diminuer continuellement à partir de 1990 (474 millions de livres) jusqu'en 2005.

LA SITUATION EN 1999 : on note une amélioration. Les entreprises ont utilisé 220 millions de livres de produits toxiques.

« Exemple d'indicateurs »

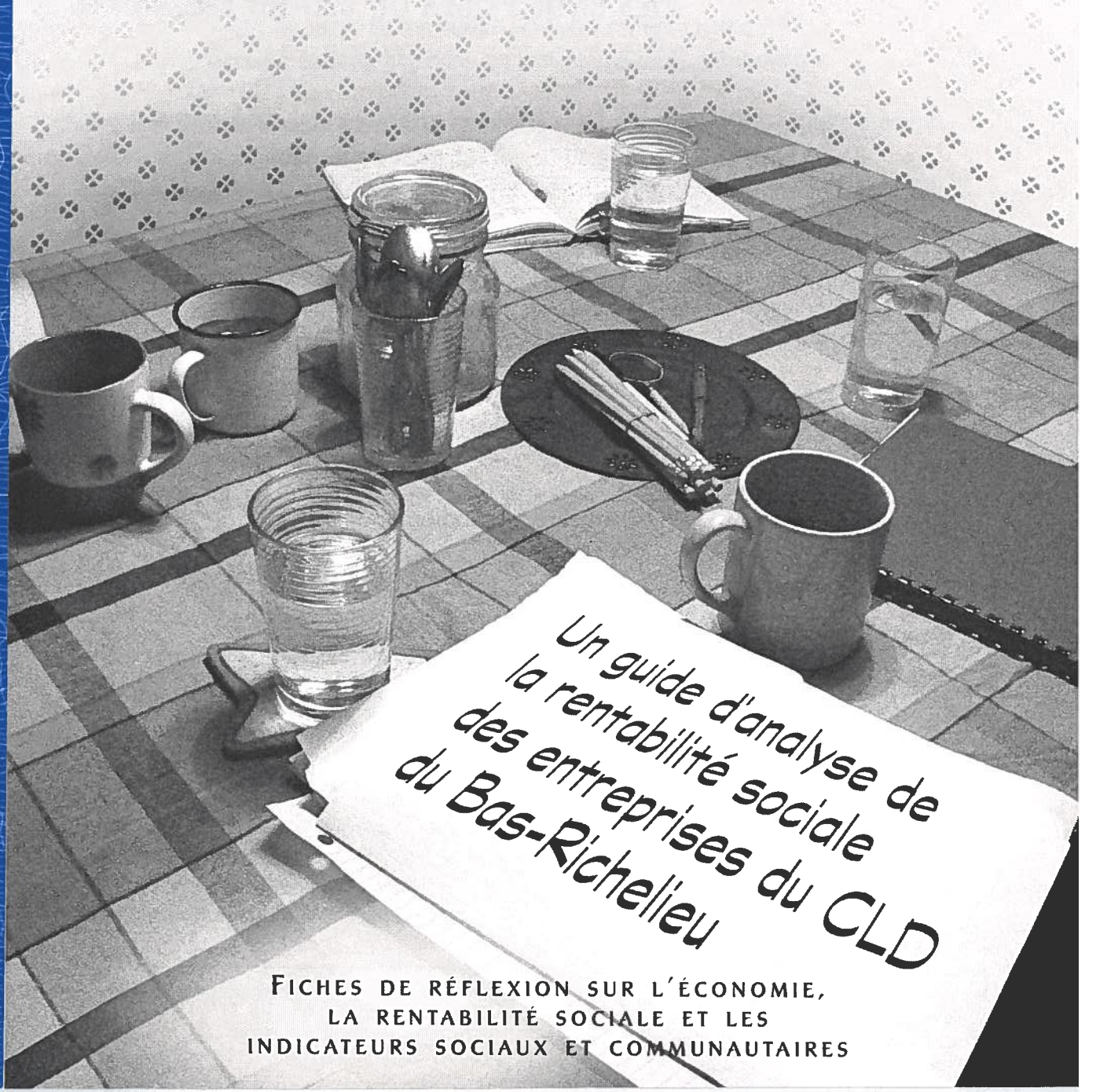

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE,
LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES
INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Exemple d'indicateurs
Un guide d'analyse de la rentabilité sociale des entreprises du CLD du Bas-Richelieu

UN GUIDE D'ANALYSE DE LA RENTABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES DU CLD DU BAS-RICHELIEU

Le Centre local de développement (CLD) du Bas-Richelieu a établi cinq zones d'indicateurs prioritaires de rentabilité sociale à l'intention des entreprises d'économie sociale[1] :

DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMOCRATIE, CITOYENNETÉ ACTIVE

ENVIRONNEMENT (naturel et physique)

QUALITÉ DE VIE (personnes et communauté)

EMPLOI (qualité et conditions de travail)

CULTURE (arts et patrimoine)

1- Source: CLD DU BAS-RICHELIEU, *Guide d'analyse de la rentabilité sociale à l'intention des promoteurs de projets d'entreprises d'économie sociale,* Sorel, CLD du Bas-Richelieu, 2001.

LES INDICATEURS SONT FORMULÉS EN OBJECTIFS.

Prenons comme exemple les indicateurs de la **ZONE EMPLOI**.

Améliorer les conditions de travail des employées (salaires, caisses de retraite, horaires, assurances collectives…).

Améliorer la qualité des emplois.

Favoriser la santé et la sécurité au travail.

Élaborer des mesures de conciliation travail-famille.

Améliorer les salaires.

Améliorer les conditions d'exercice de la profession.

Favoriser la création ou le maintien d'emplois durables.

Favoriser l'intégration des personnes défavorisées pour l'obtention d'un emploi (jeunes, femmes, handicapées…).

Favoriser la stabilité de l'emploi dans un secteur instable.

Favoriser l'application de mesures de sécurité économique.

Augmenter la formation à l'autogestion.

Offrir un processus de formation continue qualifiante en emploi.

Favoriser une gestion des ressources humaines respectueuses des personnes.

Développer l'emploi dans la localité.

Favoriser le maintien des emplois pour les générations futures.

Le promoteur d'entreprise d'économie sociale doit préciser, pour chaque indicateur, les types d'impacts que son projet pourrait avoir, c'est-à-dire les impacts positifs et négatifs anticipés ainsi que les impacts directs et indirects visés. Ensuite, le CLD procède à l'évaluation de la demande du promoteur en faisant l'examen de la grille d'indicateurs de rentabilité sociale qu'il a présentée.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE sur cette méthode d'évaluation de la rentabilité sociale des entreprises d'économie sociale, vous pouvez communiquer avec le Centre local de développement du Bas-Richelieu :

Guide d'analyse de la rentabilité sociale à l'intention des promoteurs de projets d'entreprises d'économie sociale, Sorel, CLD du Bas-Richelieu, janvier 2001.

Coordonnées du CLD du Bas-Richelieu :
Téléphone : (450) 742-5933
Courriel : cld@cld-bas-richelieu.qc.ca
Site Internet : www.bas-richelieu.com/francais/index.html

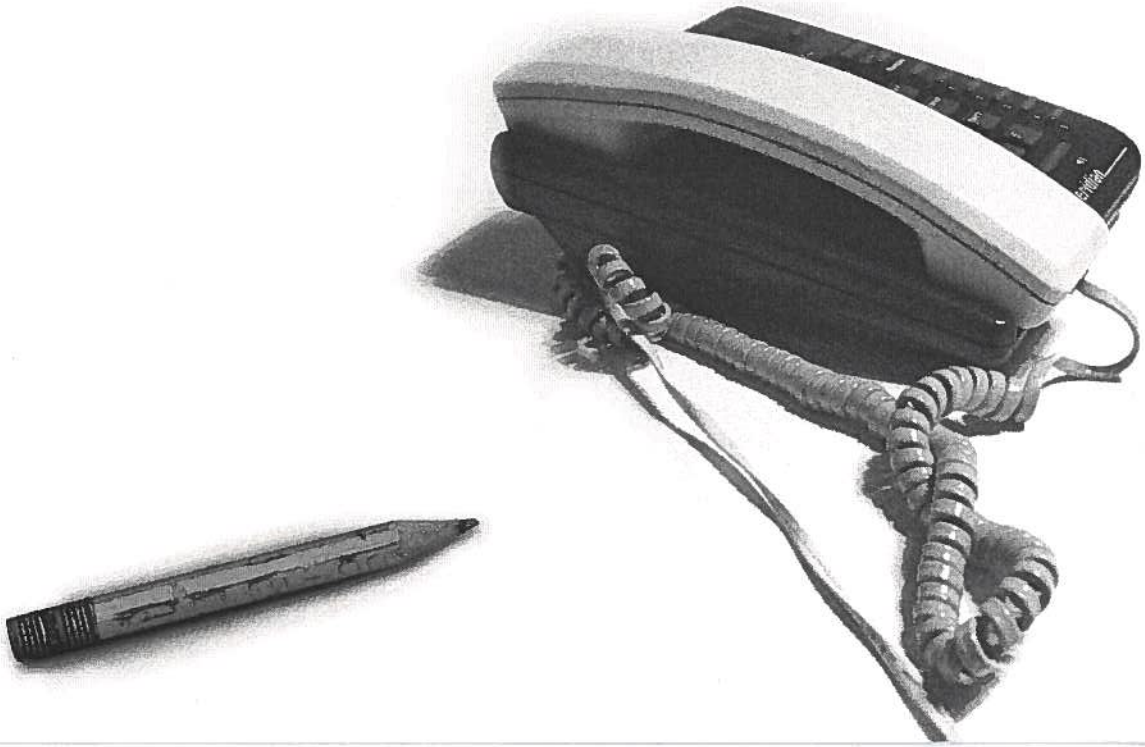

« Exemple d'indicateurs »

FICHES DE RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE, LA RENTABILITÉ SOCIALE ET LES INDICATEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

LA RENTABILITÉ SOCIALE D'UNE ENTREPRISE COLLECTIVE (MISE EN SITUATION)

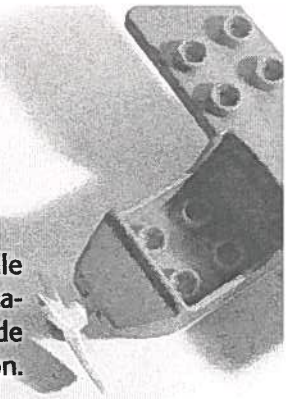

Une entreprise d'économie sociale tente de mieux déterminer sa rentabilité sociale. Elle veut le faire dans le cadre d'un processus démocratique. Pour élaborer sa liste d'indicateurs, elle s'inspire de l'éventail d'indicateurs communautaires. Elle dresse une liste de thèmes qui reflètent différents aspects de son action, de sa production et de sa gestion.

Les thèmes à retenir pourraient être les suivants : mission, gestion financière, gestion des ressources humaines, services, activités, programmes, produits, conditions de travail des employées et des bénévoles ou militantes, sources de financement, bilan commercial, concertation et partenariat avec les groupes du milieu et les bailleurs de fonds, nombre de membres, clientèle, etc.

Ensuite, l'entreprise aurait à préciser, sous chaque thème, des indicateurs liés à certaines des dimensions sociales, humaines, relationnelles, culturelles et autres dudit thème.

Enfin, chaque indicateur serait assorti de repères permettant de voir plus concrètement l'état ou l'évolution de la situation à court, à moyen ou à long terme, ou encore de mesurer les effets concrets, tant sur le plan des résultats que sur celui des processus, etc.

LA RENTABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE SOLID-AIR DE L'ÎLE ROUGE

La municipalité de l'Île Rouge a présenté l'année dernière un plan de développement local axé sur la qualité de vie des citoyen*ne*s. Ce plan faisait suite à une consultation publique à laquelle des citoyen*ne*s « de la base » avaient participé en aussi grand nombre que les représentantes d'organismes et d'entreprises.

Solid-Air est une entreprise d'économie sociale qui existe depuis quatre ans. Elle offre un service de transport aérien entre l'Île Rouge et la Terre Verte. Un peu moins de 1 000 personnes vivent sur l'Île Rouge en permanence. La principale industrie est le tourisme. Solid-Air compte cinq employées, dont deux pilotes à temps partiel. L'un des pilotes est une femme. Solid-Air possède un avion bimoteur de dix places. Sa clientèle : des touristes, surtout l'été, et pendant toute l'année, des adultes et des enfants nécessitant des soins médicaux spécialisés en raison de maladies chroniques, de handicaps physiques ou mentaux ou de blessures graves, des femmes victimes de violence conjugale ayant besoin d'hébergement et des travailleur*euse*s saisonnier*ères*. Solid-Air transporte également du matériel et de l'équipement léger pour la municipalité. L'entreprise est déficitaire, mais elle rend un service indispensable à la population. Les membres du conseil d'administration et les employées cherchent à obtenir un meilleur financement pour le transport des personnes malades et en difficulté.

Si cette entreprise est peu rentable en regard des paramètres comptables classiques, elle peut s'avérer plus rentable quand on utilise des indicateurs communautaires. En effet, l'entreprise Solid-Air procure plusieurs bénéfices ou avan-

tages du point de vue de la qualité de vie et de la santé des résidentes, du développement local durable, de l'emploi, de l'accès aux services essentiels en santé ainsi que de la mise en valeur du patrimoine et du territoire par le tourisme.

Selon l'approche fondée sur les indicateurs communautaires, « procurer un transport aux personnes vulnérables pour qu'elles aient accès à des services essentiels » fait partie des activités qui produisent la « richesse » d'une collectivité et qui soutiennent la qualité de vie de citoyen*nes* en difficulté.

Si l'on prend comme référence l'éventail d'indicateurs communautaires, on peut déjà trouver des zones d'indicateurs susceptibles de correspondre à la mission de l'entreprise, à ses activités et à ses impacts.

SANTÉ : accès aux soins de santé et aux services d'hébergement, transport vers des services de santé.

ENVIRONNEMENT SOCIAL : sécurité des femmes.

CULTURE : fréquentation, par les touristes, des lieux faisant partie du patrimoine.

ÉCONOMIE : entreprise locale, entreprise sociale, emplois locaux, services locaux, achats de produits locaux par les touristes.

EMPLOI : emplois locaux, emplois durables, emplois décemment payés, services de garde, horaires souples, formation continue, accès des femmes à l'emploi, accès des jeunes à l'emploi, équité salariale, normes minimales du travail.

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE : transport, services de base (accès).

Ce service collectif de transport procure aux résidentes un moyen d'accéder aux services de santé, il participe à l'industrie touristique locale en transportant des visiteur*euses*, il crée et maintient des emplois pour cinq personnes, favorisant ainsi leur autonomie et leur sécurité économique, du moins à court terme, etc.

Ensuite, il faut détailler chaque zone.

Si l'on prend la zone de l'emploi ou des conditions de travail des employées, on peut trouver des éléments plus spécifiques tels que, entre autres, le statut d'emploi, le salaire, le régime de retraite, l'horaire de travail, l'assurance collective, la santé-sécurité, la conciliation famille-travail, la formation qualifiante, l'intégration des jeunes et des femmes en emploi, la stabilité de l'emploi, la participation à la gestion de l'entreprise.

Finalement, pour chacun des éléments, il faudra déterminer des repères plus concrets tels que le nombre et la quantité, le pourcentage, l'évolution de l'état actuel vers l'objectif souhaité, etc.

Si l'on prend le salaire de base des employées comme exemple, il faudra obtenir de l'information sur le salaire moyen dans l'entreprise, le salaire par statut et poste de travail, l'échelle de salaire par statut et par poste, le salaire différencié selon les sexes, la comparaison avec le salaire minimum en vigueur, la comparaison avec le salaire moyen offert dans des entreprises semblables, etc. On pourra par la suite établir un objectif à atteindre dans cinq ans, objectif correspondant aux aspirations et aux besoins définis par les employées et les membres de l'entreprise.

Voici comment on peut « expliquer » le salaire de base en tant qu'indicateur de rentabilité sociale (et économique) de l'entreprise Solid-Air :

Zone : emploi et conditions de travail

Indicateur : salaire de base

Vision : le salaire de base procure un revenu permettant de vivre décemment. Ce revenu doit dépasser d'au moins 30 % le seuil de faible revenu pour une personne seule.

Repères : salaire minimum (7,30 $ l'heure) ; salaire régional moyen, différencié selon les sexes (femmes : 8,45 $ l'heure, hommes : 10,50 $ l'heure).

Objectif : sauf pour les pilotes payées à forfait, le salaire de base dans l'entreprise est de 8,30 $ l'heure, pour les hommes, les femmes, les jeunes et les moins jeunes. Dans cinq ans, on veut atteindre un salaire de base d'au moins 12 $ l'heure pour toutes.
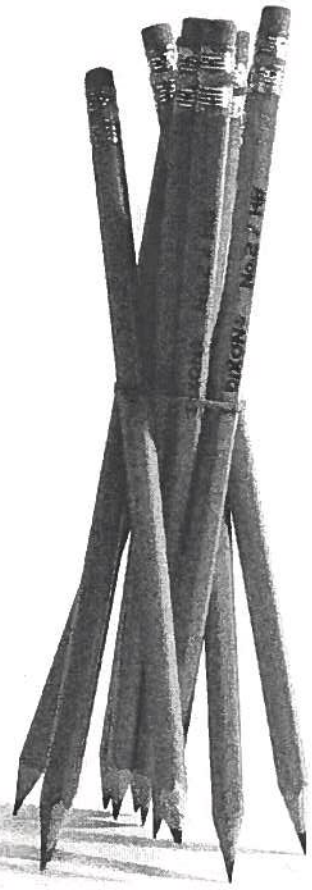
En somme, chaque indicateur de rentabilité sociale doit être expliqué ou illustré le plus concrètement possible. Cette méthode comporte toutefois des limites et ne constitue pas une solution miracle. Certains indicateurs auront des repères d'ordre plus qualitatif, sans appui statistique, ou seront définis comme des objectifs à atteindre à moyen ou à long terme. Soulignons de nouveau qu'une liste d'indicateurs de rentabilité sociale est un outil, un moyen venant appuyer les stratégies de reconnaissance politique et économique des valeurs et des profits non financiers liés aux biens et aux services produits non seulement par les entreprises d'économie sociale, mais aussi par les entreprises privées, les services publics, les organismes communautaires et bénévoles, les réseaux et les familles.